

CONCRETE PROTECT  
**HSP-KERA CP**  
EASY TO CLEAN CERAMIC

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

---

### HSP-KERA CP

---

---

#### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HSP-KERA CP
Synonymes	Concrete Protect
Code du produit	Aucun(e).

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Anti-adhérent, protection et soins
--	------------------------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	HSP-Hecosol Surface Protection GmbH Tannenstrasse 98 CH-8424 Embrach Tel. +41 44 803 10 00 info@hecosol.ch
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
-------------------------------	-----------------------

Date de révision	15.11.2024
------------------	------------

Version	GHS 2 (Version précédente: GHS 1)
---------	-----------------------------------

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

**Mention d'avertissement** -

**Mentions de danger** Aucun(e).

**Conseils de prudence** P102: Tenir hors de portée des enfants.

**Informations supplémentaires** Ne contient pas d'ingrédients classifiés, ou ceux ayant des limites d'exposition professionnelle, présents au-dessus des niveaux de divulgation.  
Protéger de l'air humide et de l'eau.

**Identificateur de produit** Non demandé.

**2.3. Autres dangers** Cette préparation ne contient aucune substance répondant aux critères PBT/vPvB selon REACH Annexe XIII.

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

Mélange liquide.

<b>Composants</b>	<b>% en poids</b>	<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
Polymère à base de silicium	80% - 90%	-	No.-CAS: Inscrit No.-CE: Inscrit

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

**Inhalation** Ne présente aucun risque à l'inhalation. Amener la victime à l'air libre.

**Contact avec la peau** Laver à l'eau et au savon par précaution.

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin si nécessaire.
<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun(e).

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Equipement spéciaux pour la protection des intervenants</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Pas de précautions spéciales.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	Balayer pour éviter les risques de glissade. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Pour les secouristes</b>	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle. Balayer pour éviter les risques de glissade.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Petites quantités: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Déversement important: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection individuelle**

*Protection respiratoire*

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

*Protection des mains*

Normalement aucun besoin. Utilisez des gants en cas de contact répété ou prolongé est attendue. Gants en latex. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

*Protection des yeux*

Éviter le contact avec les yeux.

*Protection de la peau et du corps*

Vêtements de protection à manches longues.

*Risques thermiques*

Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement**

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Laiteux.
<b>Odeur</b>	Faible.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	< 0°C
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	> 100 °C
<b>Inflammabilité:</b>	non inflammable
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	n'a pas de point d'éclair
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	non applicable
<b>Viscosité cinématique:</b>	ca. 100 mm/s <sup>2</sup>
<b>Solubilité:</b>	insoluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	ca. 1.1
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

<b>9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique</b>	Pas d'information disponible.
<b>9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Hygroscopique. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Conserver à l'écart de tout contact possible avec l'eau. Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 100 °C.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Eau. Vapeur d'eau. Incompatible avec des acides et des bases.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Pas d'irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Pas d'irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire chez les sujets très sensibles.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	dermale
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ne contient pas des perturbateurs endocriniens.
<b>Autres données</b>	Le produit ne contient aucune substance qui soit considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration présente.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-----------------------	--

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ne contient pas des perturbateurs endocriniens.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidu de produit / produit non utilisé</b>	Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Code OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets): 06 08 99.
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme le produit non utilisé. Les fûts nettoyés peuvent être recyclés.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.

## Règlement type des ONU

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Classe de stockage 12. VOC (CH) = 0%
-----------------------------	---

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
--	--------------

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 9, 11, 12.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets (SR 814.610)
Les principales références bibliographiques et sources de données	Selon les informations du fabricant. Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: REACH., ECHA.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	Aucun(e).
Mode d'emploi	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.



Ces informations ne concernent en outre que le produit  
nominé désigné et, sauf indication contraire spécifique,  
peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit  
avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de  
fabrication.